

Non à la contrainte et aux pénalités à l'aide sociale !

Mémoire préparé dans le cadre de la consultation
sur le projet de règlement modifiant le Règlement
sur l'aide aux personnes et aux familles

présenté par
ACEF des Basses-Laurentides

Septembre 2017

Non à la contrainte et aux pénalités à l'aide sociale !

Monsieur François Blais
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
ministre@mess.gouv.qc.ca

Nous, les militantEs et bénévoles de l'ACEF des Basses-Laurentides, voulons vous faire savoir ce que nous pensons du projet de modification du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.

Nous nous sommes penchés sur le projet de règlement et voici ce que nous avons à dire à son sujet.

« Cette mesure est totalement dépourvue de bon sens. Une personne ayant ce revenu verra son estime de soi tomber à zéro et ne sera pas en mesure de se chercher un emploi car en plus cette personne ne pourra pas manger à sa faim quand on sait combien coute un panier d'épicerie. »

« Cela ne fera qu'empirer la situation des personnes déjà très vulnérables, ça ne les encouragera pas à travailler, parce qu'elles n'ont pas les moyens d'aller travailler (transport, habillement, recherche d'emploi, soins d'hygiène personnelle, etc.). »

« Cette mesure va à l'encontre des droits de la personne, elle est illégale, immorale et indécente ! »

« Cette mesure n'est pas réaliste, elle est même inhumaine. C'est faire en sorte que ces gens se sentent exclus de la société. »

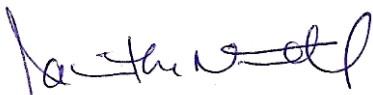
Nous ne pouvons conclure sans dire un mot sur le moment choisi pour tenir la consultation. En effet, lancer celle-ci en pleine période estivale, alors que la grande majorité des organisations qui se sont opposées à cette odieuse réforme de l'aide sociale fonctionnent avec une équipe réduite ou sont carrément fermées, pour cause de sous-financement la plupart du temps, c'est à notre avis chercher à limiter la participation citoyenne.

En somme, nous voulons un programme d'aide sociale qui aide réellement les personnes à s'en sortir. Nous réclamons donc des mesures volontaires et adaptées aux besoins des personnes ainsi qu'un rehaussement des prestations.

Aussi, nous appuyons les revendications de la Coalition Objectif Dignité :

- Que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) retire le règlement instaurant le programme Objectif emploi;
- Que le MTESS renonce à mettre en place des mesures d'emploi obligatoires assorties de pénalités financières pour les personnes assistées sociales, que les personnes soient nouvellement admises ou non au programme d'aide sociale;
- Que le MTESS retire les coupes à l'aide sociale adoptées en 2013 et en 2015 et rehausse les enveloppes budgétaires des programmes d'insertion coupés dernièrement (tels que PAAS Action et Alternative jeunesse), tout en respectant leur orientation d'origine;
- Que le MTESS bonifie les prestations d'aide sociale et de solidarité sociale.

Signé par



(nom de la participante)

(nom de la participante)

(nom de la participante)

(nom de la participante)